

paysannes par amour... féministes par choix



**Du 28 avril au
21 octobre
2018**

**1918. Des Moudonnoises
fondent la première association
suisse de paysannes**

Musée du Vieux-Moudon
Rue du Château 50
me, sa, di 14h–18h
www.vieux-moudon.ch

Sommaire

Paysannes par amour, féministes par choix	3
Moudon – juillet 1918	4
Augusta Gillabert-Randin, quelques dates marquantes	7
Monique Fontannaz, “La trajectoire internationale d’une paysanne vaudoise”	19
1918-2018 Le quotidien des femmes paysannes	
Monique Fontannaz, Monique Tombez, Magali Briod	23
APV Association des Paysannes Vaudoises, Groupe de Moudon et environs	
Monique Tombez, Magali Briod, Anne Mayor	31
1918-2018 Des objets du quotidien au fil du temps	39

Paysannes par amour féministes par choix

1918. Des Moudonnoises créent la première association suisse de paysannes

Elles sont devenues paysannes parce qu’un jour elles ont décidé de partager la vie d’un agriculteur. A moins d’avoir été elles-mêmes filles de paysans, elles découvrent alors tout un monde qu’il faudra apprendre à connaître et à aimer – un monde qui aura bien besoin de toutes leurs ressources pour vivre.

Contrairement aux agricultrices détentrices d’un CFC leur permettant d’être cheffes d’exploitation, les paysannes ne bénéficient pas d’un statut bien défini. Amour de la famille, de la campagne, des animaux de la ferme, du jardinage, du travail bien fait... certes, mais aussi besoin que cette activité soit reconnue à sa juste valeur. Qu’advient-il par exemple en cas de maladie ou de séparation ?

Ce n’est que très progressivement que les paysannes ont pu faire entendre leur voix, bénéficier d’une formation et d’une certaine reconnaissance officielle. Elles le doivent à leurs associations professionnelles et, en particulier, à Augusta Gillabert-Randin qui fonda à Moudon en 1918 la première association de ce type en Suisse, l’Association des productrices de Moudon, devenue par la suite l’Association des paysannes vaudoises.

La contribution de ces femmes à l’exploitation familiale, pourtant essentielle, n’est pas toujours reconnue comme elle le mérite. Certaines d’entre elles ont donc fait le choix de s’engager dans la lutte féministe.

L’exposition résume les principaux objectifs de cette lutte en faveur des femmes et de la paysannerie. Elle les confronte à la situation actuelle telle que la vivent les Paysannes vaudoises du groupe de Moudon et environs. Bien des thèmes sont encore, ou à nouveau, d’actualité.

Moudon – juillet 1918

La première guerre mondiale n'est pas encore terminée et les vivres se font rares.

La révolution bolchévique a triomphé en Russie et les grèves se multiplient en Suisse.

Voilà quatre ans que les paysannes doivent conduire l'exploitation familiale, sans les hommes mobilisés, tout en augmentant la production.

Les consommatrices se plaignent de la rareté et de la cherté des denrées.

Des intermédiaires de toutes sortes profitent des déséquilibres du marché.

Face à ces turbulences, quelques paysannes alimentant le marché de Moudon décident de prendre leur destin en main. Elles fondent l'Association des productrices de Moudon.

Des caissons de munitions de passage à la Grand-Rue au début du XX^e siècle.
(Photo extraite de *La Broye d'un autre temps*, Lausanne 1976)



Tollé immédiat dans la presse locale, qui taxe l'association de « Soviet des productrices »...

Quelques paysannes démissionnent sous la pression populaire. Les autres continuent, avec calme et détermination.

Le 1^{er} juillet 1918, Augusta Gillibert-Randin et Victorine Baudraz organisent une première séance d'information à l'auberge de la Douane. S'y rassemblent les paysannes alimentant le marché, des revendeuses et quelques consommatrices venues protester « contre l'audace d'une initiative insolite, et que par condescendance on crut devoir tolérer ».

Le 8 juillet, nouvelle assemblée durant laquelle Augusta Gillibert est contrainte de relire son exposé devant un agent de police.

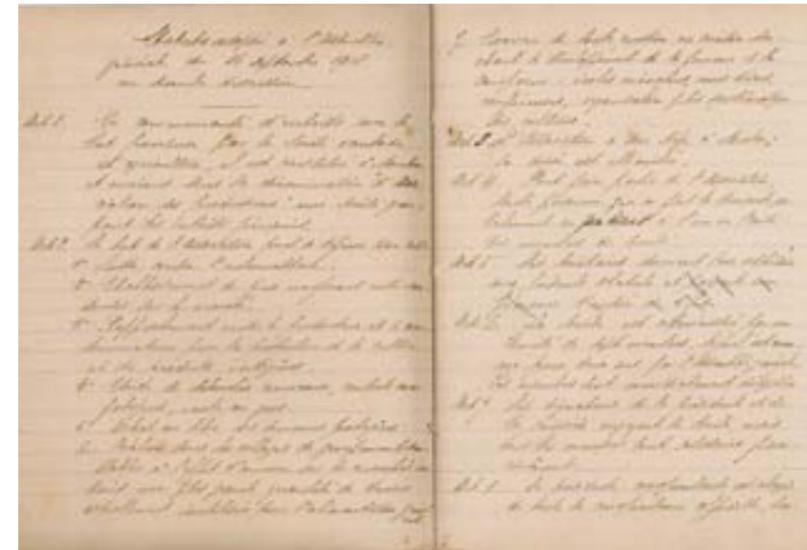
Ancienne auberge de la Douane vers 1900.
(Photo: Musée du Vieux-Moudon)

La Municipalité et les organisations paysannes masculines refusent de mettre à disposition un local pour les réunions, c'est à l'Auberge de la Clé que se tient l'assemblée constitutive le 16 septembre 1918. L'Association compte alors 46 membres.

Grâce l'appui du Canton, la situation se stabilise et l'Association prend son envol, jusqu'à ce centième anniversaire.



Ancienne auberge de la Clé à Mauborget, vers 1900.
(Photo: Musée du Vieux-Moudon)



Statuts adoptés lors de l'assemblée générale du 16 septembre 1918.

Article 1. En communauté d'intérêt avec le but poursuivi par la Société vaudoise d'agriculture, il est constitué à Moudon et environs sous la dénomination « d'Association des productrices » une Société groupant les intérêts féminins.

Article 2. Le but de l'Association peut se définir comme suit:

- 1°. Lutte contre l'entremetteur.
- 2°. Etablissement de prix uniformes entre vendeuses sur le marché.
- 3°. Rapprochement entre le producteur et le consommateur pour la protection de la culture et des produits indigènes.
- 4°. Etude de débouchés nouveaux, contrats avec fabriques, vente en gros.
- 5°. Achat en bloc de semences potagères.
- 6°. Création dans les villages de groupements semblables à l'effet d'amener sur les marchés urbains une plus grande quantité de denrées actuellement inutilisées pour l'alimentation générale.
- 7°. Examen de toute question ou création touchant le développement de la femme de la campagne: écoles ménagères, cours divers, conférences, organisation plus systématique des cultures.



Le comité se réunit chez la secrétaire et caissière Victorine Baudraz au Grand-Clos (Avenue Eugène Burnand).

La maison et le rural du Grand-Clos vers 1890.
(Dessin de Mille Besson, institutrice à Moudon)

Les assemblées se déroulent dans divers locaux: au Café-Chocolat en 1919, chez le droguiste Prosper Christen en 1921, à la Douane en 1922-1923, à la Gerbe de Blé en 1924-1926.

La droguerie Christen assume l'envoi des marchandises pour le compte de l'Association.



La Grand-Rue vers 1900.

A gauche, la droguerie Christen. A droite, la Gerbe de Blé, alors restaurant sans alcool avant de devenir le pub du Lochness.

(Photo extraite de *La Broye d'un autre temps*, Lausanne 1976)

Augusta Gillabert-Randin

Quelques dates marquantes

1869 Naissance à Orbe

Fille d'Auguste Randin, commerçant à Orbe, et de Jenny Fontannaz.

Suit l'école secondaire puis aide ses parents à l'épicerie d'Orbe.



Augusta, sa sœur Elisabeth, son frère Paul et son épouse.
Orbe maison Randin-Fontannaz.

(Photos: Floriane Durussel; Moser 2005)

La famille paraît avoir été très ouverte sur le monde.

Son frère Paul deviendra pasteur dans le sud de la France à Ecully,

sa sœur Marguerite, mariée à Paul Huguenin, s'établira aux Etats-Unis dans l'Orégon,

Elisabeth passera la majeure partie de sa vie comme missionnaire au Mozambique.

1893 Mariage avec Jules Gillabert, agriculteur d'Orbe

Comme Augusta, Jules est très engagé dans l'Eglise libre, dans le mouvement antialcoolique de la Croix-Bleue et dans la Ligue pour le suffrage féminin.

Trois filles et deux garçons naissent entre 1894 et 1905.



Augusta entourée de ses trois plus jeunes enfants, vers 1912. (Moser 2005)

1897 Achat du domaine de la Faye à Moudon

Le domaine de 22 hectares se composait de champs cultivés, de prairies et de bois.

1904 Construction d'un nouveau logement à la Faye, spacieux et moderne pour l'époque



La ferme de la Faye dans les années 1920. (Photo: Musée du Vieux-Moudon)

Augusta a toujours affirmé que de bonnes conditions de vie sont indispensables pour maintenir les femmes et leur famille à la campagne. D'après la tradition familiale, Jules Gillabert aurait promis à Augusta, au moment de leur mariage, de lui construire une maison de onze pièces.

1914 Décès de Jules Gillabert Début de la guerre

Décès d'une crise d'appendicite le 5 janvier à 51 ans.
Le domaine passe à sa veuve et à leurs cinq enfants, puis à Jean, l'aîné des fils, en 1925. Celui-ci le vend en 1931 pour reprendre un domaine en fermage à Forel-sur-Lucens puis à Bussy-sur-Moudon. Augusta s'installe alors chez sa fille Madeleine Gilliéron à Lausanne.



Jules Gillabert aux champs vers 1913. (M. Cavin-Gillabert, Martigny)

Madame Jules Gillabert Randin et ses enfants, Marthe, Jean, Madeleine, Pierre et Noémie, à la Faye; Mademoiselle Anna Gillabert à Romainmôtier; Monsieur Daniel Gillabert à Chavornay; Monsieur le Pasteur, Madame Randin et leur fille à Valence; Mademoiselle Marguerite Randin à Portland (Oregon); Monsieur et Madame Albert Randin, Juge de Paix à Orbe; Mademoiselle Elisabeth Randin à Porto, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte immense qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Jules GILLABERT
leur cher époux, père, frère, neveu, beau frère et oncle, que Dieu a retiré à Lui lundi 5 janvier dans sa 51^{ème} année, après une très courte maladie.

Le convoi funèbre partira de la Faye mercredi 7 janvier à 2 h. 1/2.
Culte à 1 h. 1/2.

*J'ai combattu le bon combat.
2 Tim. IV. v. 7.*

LE CONSEIL DE L'EGLISE LIBRE
annonce aux membres et amis de l'Eglise le douloureux départ de

Monsieur J.-J. GILLABERT
ANCIEN D'EGLISE 6

Le culte funèbre aura lieu à La Faye mercredi à 1 1/2 h.; le convoi partira de La Faye à 2 1/2 heures.

CROIX-BLEUE
Les membres et adhérents sont priés d'assister au convoi funèbre de

Monsieur GILLABERT
Membre actif de la Section.
Culte à la Faye à 1 1/2 heure.
Départ de la Faye mercredi à 2 1/2 heures. 12

Les membres de la LYRE sont priés d'assister au convoi funèbre de

Monsieur Jules GILLABERT
père de leur camarade Jean Gillabert.
Départ mercredi 7 janvier à 2 h. 1/2 de la Faye. 13

1^{er} juillet 1918 Première assemblée de l'Association des productrices de Moudon

Afin de défendre les intérêts des paysannes desservant le marché de Moudon, et pour lutter contre le marché gris des « entremetteurs », Augusta fonde l'Association des productrices de Moudon, quelques mois avant la fin de la guerre (voir page 4-5: Moudon - juillet 1918).



La place du Marché vers 1900. (Carte postale Editions Louis Burgy)

1921 Augusta est reconnue au niveau national comme experte de la question féminine en milieu rural

Elle transmet son expérience à Berne, au deuxième *Congrès national suisse pour les Intérêts féminins* avec un exposé: « L'Agriculture et le rôle de la femme dans l'agriculture ».

Elle est nommée par le Conseil fédéral comme conseillère technique à la III^e *Conférence internationale du travail* à Genève (BIT) dont le thème était la réglementation internationale du travail en agriculture.

Elle débute une longue série d'articles mensuels dans l'organe romand de l'Association centrale des producteurs suisses de lait (*L'industrie laitière suisse*), sous la rubrique « Le coin de la fermière ».



Genève, le Kursaal où se déroulaient les débats de la Conférence internationale du travail en 1921. (Centre d'iconographie genevoise)

1927 Augusta participe à l'assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Lausanne

Elle y présente ses thèses pour la « propagande suffragiste à la campagne ».

1928 Les paysannes de l'APM, à l'instigation d'Augusta, participent à la SAFFA (Exposition suisse du travail féminin), première manifestation du genre qui se tient à Berne. Le travail des paysannes est présenté sous la forme d'un film agricole: « La paysanne au travail ».

Augusta sera l'une des oratrices à la « Journée des Paysannes ». Pour réaliser le film, tourné par Arthur Porchet, elle s'adjoit le concours de l'Union des Femmes et organise une levée de fonds.



Couverture du catalogue de la SAFFA.
Film tourné pour la SAFFA.
Photo du cortège de l'escargot du suffrage féminin.



1929 Augusta quitte la présidence de l'APM. Son action se situe désormais au niveau cantonal

Elle est co-fondatrice et secrétaire de la *Société romande pour la vente des œufs et des volailles* (SRO) à laquelle le commerce des œufs de l'APM est confié.

Elle prépare la création de l'*Association agricole des Femmes vaudoises*, dont elle sera la première présidente en 1931.



Augusta en oratrice lors d'une assemblée à la fin des années 1920. (Moser 2005)

1931 Au XV^e congrès international d'agriculture de Prague, Augusta obtient le prix de la princesse Cantacuzène récompensant le meilleur travail sur les moyens d'améliorer la situation de la femme à la campagne

A cette époque, Augusta participe à de nombreux autres congrès internationaux agricoles ou féministes.

1927 Congrès de **Rome** sur l'enseignement ménager (où elle lit un travail sur l'enseignement ménager et rural).

1930 Congrès international des organisations féminines rurales à **Vienne**.

1930 Congrès de **Liège** et d'**Anvers**, avec le Cercle des fermières de Belgique.

1933 Congrès des organisations féminines rurales à **Stockholm**.



Atlas scolaire suisse pour l'enseignement secondaire, 1921.

1939 Augusta organise l'assemblée générale de l'Association agricole des Femmes vaudoises à Moudon, en même temps que le 20^e anniversaire des paysannes de Moudon

La même année, c'est elle qui conduit la visite dans le canton de 55 agricultrices de Nouvelle-Zélande se rendant au congrès des femmes agricoles de Londres.

Au premiers jours de la seconde guerre mondiale, Augusta fait des démarches pour qu'une femme soit représentée dans les autorités cantonales pour la fixation des prix. Elle se réfère à l'expérience faite à Moudon lors de la guerre précédente.



Augusta dans les années 1930. (Moser 2005)

1940 Décès d'Augusta Gillabert-Randin à Lausanne

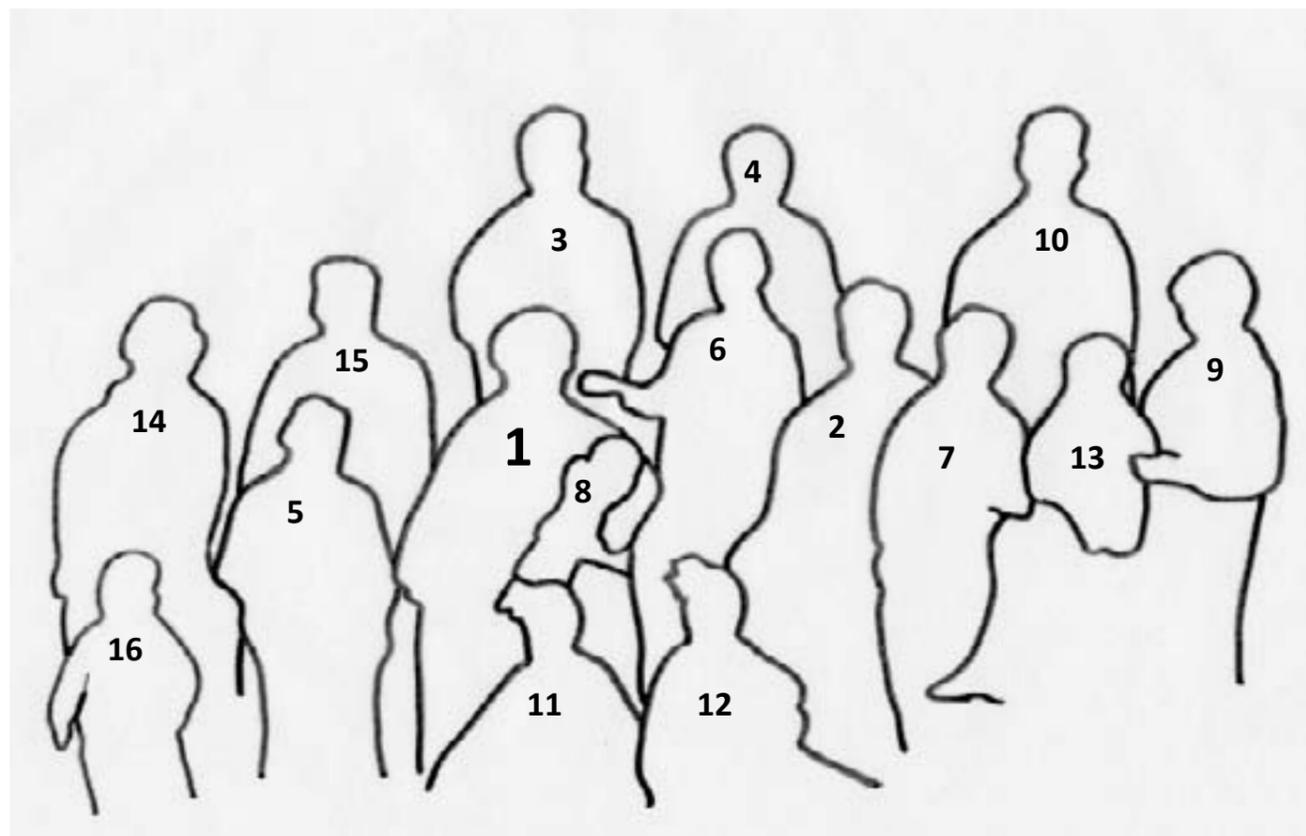


Augusta entourée de sa famille en 1930. (Photo. APV Moudon)



Lausanne, la chapelle de Villard où eut lieu le service funèbre d'Augusta. La Sainte-Cène peinte en 1932 par Louis Rivier exprime bien le désir de simplicité qui prévalait dans le milieu de l'Eglise libre. (Photo de Jongh, vers 1930, Musée historique de Lausanne)

Photo de famille de 1930 (voir page 17)



Trois générations

1 Augusta Gillabert, **2** Elisabeth dite Lily Randin, sœur d'Augusta
3 Jean Samuel Gillabert, **4** son épouse Eglantine, née Wenger; **5** Elisabeth,
6 Bernard, **7** Suzanne et **8** Liliane, leurs enfants
9 Madeleine Mathilde Gilliéron-Gillabert, **10** Ernest Gilliéron son époux, **11** Ruth,
12 Antoinette et **13** Daniel dit Lolo, leurs enfants
14 Nohémi Elisabeth Marie dite Miquette, fille cadette d'Augusta, **15** Marcel
Guidoux, son mari **16** Jean-Pierre leur fils

Manquent sur la photo :
Marthe Suzanne Gillabert, fille aînée, (décédée en 1921) et Pierre David
Gillabert, deuxième fils d'Augusta.

La trajectoire internationale d'une paysanne vaudoise

En 1918, la Moudonnoise Augusta Gillabert-Randin fonde la première association de paysannes en Suisse. Cette visionnaire entend améliorer le sort des épouses d'agriculteurs.

En 1931, au XV^e congrès international d'agriculture de Prague, Augusta Gillabert reçoit le prix de la princesse Marie Cantacuzène récompensant la meilleure publication sur «les mesures destinées à améliorer la situation de la paysanne». Sa récipiendaire avait fondé en 1918 la première association agricole féminine de Suisse.

Dans les années 1920, après plus de trente ans d'une intense activité de paysanne, Augusta Gillabert-Randin (1869-1940) participe à de nombreux congrès internationaux agricoles ou féministes ayant pour thèmes aussi bien le développement des campagnes que la promotion de la paix et la justice sociale. Durant tout ce temps, elle écrit plus de 300 articles dans la presse romande.

Son but était de faire connaître l'importance du travail des paysannes dans la vie économique et sociale du pays. Elle voulait relier les milieux d'intérêts et de tendances opposées. À ses yeux, un rapprochement ne pouvait avoir lieu que si les revendications légitimes de chaque groupe étaient respectées. En tant que femmes et en tant qu'habitantes de la campagne, les paysannes étaient doublement pénalisées. Elles n'avaient pas voix au chapitre. Par ses talents d'écriture, Augusta Gillabert a beaucoup contribué à leur révéler à elles-mêmes leur propre valeur. D'où vient cette facilité à manier aussi bien la plume que le râteau et cette vocation à concilier les contraires ?

Le «vrai féminisme»

«C'est ce qu'il faut qu'apprenne à faire la paysanne suisse : tour à tour s'intéresser à la formation professionnelle de la femme, comme à tous les perfectionnements qui concernent son travail, sans négliger les œuvres sociales d'entraide... Casse-cou ! émancipation ! féminisme !... diront quelques-unes de mes lectrices en reculant. Si vous voulez, oui, le voilà le vrai féminisme, celui qu'il ne faut pas redouter, celui qui consiste à travailler à son développement physique, intellectuel et moral puis à apporter à l'ensemble toutes ses capacités, ses loisirs et son cœur.»

Augusta Gillabert dans L'Industrie Laitière Suisse du 10 juillet 1925.

C'est par son mariage avec Jules Gillabert en 1893 qu'Augusta devient paysanne. Elle est fille d'un commerçant d'Orbe et a suivi l'école supérieure de jeunes filles dans cette ville. Sa famille semble particulièrement ouverte sur le monde. Son frère Paul devient pasteur dans le sud de la France (Ecully, Rhône). Sa sœur Marguerite, mariée à Paul Huguenin, s'établit dans l'Orégon, tandis qu'Elisabeth passe la majeure partie de sa vie comme missionnaire au Mozambique.

En 1897, Jules Gillabert achète un domaine de 22 hectares à la Faye près de Moudon. Devenue veuve en 1914, Augusta exploite ce domaine avec l'aide de l'aîné de ses cinq enfants alors âgé de 18 ans. Ce travail, particulièrement dur pendant la guerre, ne l'empêche pas de se passionner aussi pour le monde des idées. Comme son mari, Augusta fait partie de l'Eglise libre, milieu éclairé où les femmes ont le droit de vote depuis 1898. Elle s'engage également dans le mouvement antialcoolique de la Croix-Bleue.

En 1908 déjà, elle participe à la fondation du groupe de l'Union des Femmes de Moudon. Cette association vaudoise, dont les plus éminentes représentantes appartiennent à l'Eglise libre justement, a pour objectif de «grouper toutes les bonnes volontés pour le bien et la justice, en visant avant tout à être pratiques». Dans ce cadre, Augusta se charge d'une partie du cours ménager agricole et donne, en pleine guerre, des conférences sur la manière d'intensifier les cultures.

Solutions concrètes

Cet engagement de type caritatif ne suffit toutefois pas à résoudre les problèmes économiques se posant aux paysannes qui, comme elle, alimentent le marché dans la période conflictuelle de la fin de la guerre. Il ne suffit pas non plus à apporter aux femmes la reconnaissance qu'elles méritent. Pour cela, il faut leur donner la possibilité d'une formation professionnelle. En gérant mieux les produits de la ferme dépendant de leur travail (jardin, basse-cour), les épouses et les jeunes filles devaient pouvoir se procurer un minimum d'indépendance financière.

Avec quelques autres paysannes de la région, Augusta Gillabert fonde en juillet 1918 l'Association des Productrices de Moudon. Cette première association agricole féminine de Suisse s'inspire des Cercles de fermières créés ailleurs en Europe. Le but est principalement de s'allier pour vendre des produits, particulièrement des œufs, en supprimant les intermédiaires qui profitaient des déséquilibres du marché. Cette initiative soulève l'opposition de la population des villes qui souffrait de la rareté des vivres et attribuait aux campagnes la responsabilité de la cherté de la vie. Les productrices bénéficient en revanche de l'appui de Ferdinand Porchet, directeur de l'école cantonale d'agriculture. Dans les nombreux articles qu'elle publie dès cette époque, Augusta Gillabert ne se lasse pas d'expliquer son but : rapprocher les personnes qui produisent de celles qui consomment pour le bien de toutes.

Le commerce de l'association se développe rapidement dans les premières années d'après-guerre. De grandes quantités d'œufs sont livrées à des institutions ou des hôtels, mais on ne parvient pas à établir un contact direct et suivi avec les consommatrices et consommateurs. Augusta Gillabert fait une nouvelle tentative dans ce sens dans le cadre de l'Association agricole des Femmes Vaudoises qu'elle fonde en 1931. Une société commerciale pour la vente de confitures maison, soutenue par les Paysannes et l'Union des Femmes, ne sera pas viable. Pour le commerce des œufs, la concurrence internationale nécessite la création en 1929 d'une société coopérative au niveau romand, la SRO. Augusta en est la secrétaire. Sur le plan économique, les initiatives d'Augusta Gillabert se sont donc heurtées à de nombreuses difficultés. Quant à son engagement au sein des associations féministes et suffragistes, il n'a pas apporté de résultat politique concret. Néanmoins ses articles sur le sujet, habilement nuancés et adaptés au milieu campagnard, ont certainement fait évoluer les mentalités. C'est dans ce domaine, comme dans celui de l'enseignement et de la vie associative, que l'action d'Augusta Gillabert a porté le plus de fruit.

Traditions et féminisme

Augusta Gillabert a constamment tenté de rassembler des paires apparemment antinomiques: paysannes et citadines, productrices et consommatrices, hommes et femmes, travail à la ferme et ouverture au monde, valeurs traditionnelles et modernisme, droits et devoirs. L'expression qu'elle donne aux devoirs peut paraître vieillotte aujourd'hui. Elle parle du devoir de nourrir le pays, d'offrir un cadre de vie agréable à son mari, d'élever ses enfants dans le goût du travail, de la responsabilité, de la solidarité... Ces devoirs correspondent néanmoins à des problématiques encore actuelles. Aux yeux d'Augusta, ces valeurs traditionnelles n'entrent pas en contradiction avec une lutte avant-gardiste pour le droit des femmes. En mettant en pratique ces valeurs et en assumant le rôle central qui est le sien dans l'exploitation, la paysanne peut donner l'élan pour un renouveau du monde rural. C'est seulement dans la mesure où la paysanne a les droits qu'elle mérite (droits civiques, égalité dans le couple, indépendance financière, formation etc.) qu'elle peut pleinement accomplir son devoir envers la société. Et cette société a grandement besoin, déjà en 1918, d'une paysannerie

bien vivante. Portée par son idéalisme et ancrée dans son expérience concrète, Augusta Gillabert est l'une des belles figures féminines qui se sont engagées, tous milieux confondus, pour une vie meilleure dans la période troublée de l'entre-deux-guerres.

Monique Fontannaz

Texte paru dans la revue *Passé simple*, n° 36, juin 2018, pages 20 -22 .

Association des productrices de Moudon

« De tout temps, la femme vaudoise, à la campagne, travailla aux côtés de son mari, partageant son dur labeur... Sans porter précisément de grosses responsabilités, elle savait les partager et conseillait souvent... plutôt qu'elle n'était consultée, et cela lui suffisait.

Vint la guerre, qui changea brusquement la face des choses ; du jour au lendemain... le travail de la femme assura le pain du pays...

Et tel fut le résultat de cela que sa valeur réelle lui fut révélée à elle-même, qu'elle prit conscience de ses possibilités et sentit le besoin de plus d'indépendance.

Actuellement, dans la lutte intense pour la vie, alors que la tension extrême des forces est exigée dans toutes les conditions de l'existence... la paysanne vaudoise, elle aussi, est au service de la patrie...

Est-ce pour ce travail intense que la citadine jalouse la paysanne ? les légumes poussent-ils donc tout seuls, qu'elle lui dénie le droit d'en obtenir un prix supérieur à celui d'avant-guerre ?...

Tout travail a droit à son salaire...

Comment évaluer tout cela, comment mettre d'accord des intérêts aussi divers que ceux du citadin et du paysan, comment protéger pour l'après-guerre notre culture indigène dans la ruée qui se produira pour le retour de la vie à bon marché ?

Voilà d'où est née l'Association des productrices sus-mentionnée, laquelle demande pour vivre d'être comprise et appuyée par toutes les paysannes d'un bout à l'autre du pays.»

Augusta Gillabert dans *La Terre Vaudoise*, 20 juillet 1918.

1918-2018

Le quotidien des femmes paysannes

Les paysannes de Moudon et environs comparent leur situation actuelle avec celle d'il y a 100 ans.

Les passages en italique sont tous extraits d'articles d'Augusta Gillabert-Randin.

(Source : PETER MOSER et MARTHE GOSTELI, *Une paysanne entre ferme, marché et associations. Textes d'Augusta Gillabert-Randin 1918-1940*, Hier + Jetzt, Baden, 2005)

Quelques-unes des causes pour lesquelles Augusta Gillabert-Randin s'est battue :

- *Faire prendre conscience à la paysanne de sa valeur et de l'importance de son rôle*
- *Faire connaître son rôle à la fois dans les milieux agricoles et féministes*
- *Améliorer la situation économique et juridique de la paysanne dans la famille et la société*
- *Favoriser l'écoulement de ses produits par une relation directe avec les consommatrices*
- *Mettre sur pied un enseignement ménager rural*
- *Octroyer le droit de vote aux femmes*
- *Intéresser la paysanne aux grandes questions de ce monde*
- *Améliorer les conditions de vie à la campagne afin d'enrayer l'exode rural*
- *Combattre l'alcoolisme*
- *Eduquer les enfants selon les valeurs chrétiennes, dans le goût du travail et de la solidarité*
- *Promouvoir un mode de vie sain, équilibré, en harmonie avec la nature*
- *Promouvoir des mœurs simples et un mode de consommation responsable*
- *Promouvoir des habits en fibres naturelles et des produits locaux*

Dans quelle mesure ces combats ont-ils abouti?

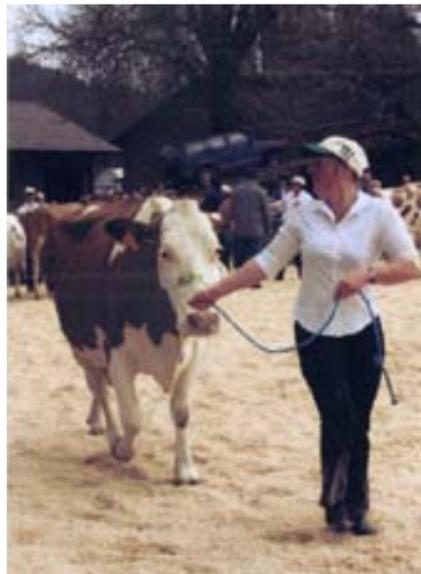
Les tâches de la paysanne

« *Le travail qu'elle doit fournir est énorme* » (1921)

En 1918, le travail des paysannes était assez similaire d'une ferme à l'autre. Aujourd'hui on devient toujours paysanne par amour, parce qu'on partage la vie d'un agriculteur, mais cela n'implique pas qu'on va suivre un mode de vie bien défini comme à l'époque d'Augusta Gillibert-Randin.

Il existe actuellement une multitude de types de paysannes. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise paysanne. Une paysanne peut exercer à l'extérieur la profession qu'elle a apprise, une autre développe une activité para-agricole ou agrotouristique (accueil à la ferme, vente directe), une autre s'occupe de l'administration, une autre est responsable d'une branche de production, une autre est exploitante, une autre s'investit dans les travaux agricoles avec son mari. Mais il y a aussi celle qui, comme en 1918, s'occupe de sa famille et de son ménage, cultive un jardin potager et élève toute une basse-cour.

Aujourd'hui, on ne peut donc plus vraiment donner une définition générale de l'activité de la paysanne, mais, dans la grande majorité des cas, c'est elle qui se charge du travail administratif.



Monique Tombez, Alexandra Läderach, Valérie Senn.
(Photos: APV Moudon et environs; agri-job)



« *Le travail qu'elle doit fournir est énorme. Non seulement elle doit conduire son ménage et élever les enfants, mais elle doit savoir cultiver son jardin, faire son pain, s'occuper de la basse-cour, de la porcherie, des vêtements, du linge, de l'utilisation rationnelle de tous les produits de la ferme. La comptabilité ne doit pas non plus lui rester étrangère...*
Pour accomplir cet énorme travail, la paysanne n'a que peu ou pas d'aide... Appelée à partager le travail des champs, elle trouve à faire en rentrant tout ce que dans son ménage elle a dû négliger au cours de la journée. Tout se trouve alors à faire à la fois: servir le souper des travailleurs, coucher les enfants, apaiser les cris qui partent de la porcherie, fermer la basse-cour, relaver la vaisselle, réparer peut-être un vêtement pour le petit écolier qui demain quittera la maison à la 1^{re} heure... »
(Congrès national suisse pour les intérêts féminins, 1921)



Au labour en 1937, Elisa Courvoisier-Crisinel (en haut). Récolte de pommes de terre vers 1940, Ida Rod et Charlotte B...
(Photos: A. Mayor, A.-M. Augsburg)

Le rôle de la paysanne dans le couple et la famille

« *La femme est le pivot du travail à la ferme* » (1921)

Durant les deux guerres mondiales, les femmes ont dû s'investir sur les exploitations. Mais une fois la guerre terminée, elles ont dû reprendre leur place et s'occuper du ménage. La société de l'époque souhaitait conserver le rôle très traditionnel de la paysanne.

Aujourd'hui, la seule manière d'avoir un statut d'exploitante ou de co-exploitante avec son mari est d'obtenir le brevet de paysanne ou le CFC (certificat fédéral de capacité) d'agricultrice. Dans un deuxième cas de figure, la paysanne est salariée de son mari. Cependant dans la majorité des cas, les paysannes n'ont pas de statut, elles sont l'épouse de l'agriculteur. De ce fait, elles ne cotisent pas à l'AVS, ni à un 2^{ème} pilier, en cas d'invalidité la rente est minimale et leur couverture sociale est souvent insuffisante. En cas de divorce, les paysannes n'obtiennent très souvent presque rien, par manque de liquidités et dans l'impossibilité de partager l'exploitation. La maman est surtout placée devant un dilemme pour ne pas prêter un enfant qui souhaite reprendre le domaine. En cas de décès, l'épouse se retrouve dans une situation délicate car les comptes du conjoint sont bloqués et des remboursements de prêts peuvent être dus. Si la paysanne est reconnue, elle peut poursuivre l'exploitation, par exemple jusqu'à ce qu'un enfant reprenne.



Mariage en 2016, Aurélie et Arnaud Pidoux.
(Photo: A. Pidoux)



A la Cerjaulaz, les enfants de Monique Tombez (en haut). Champs du Gour, Lucette Olivier avec ses petits enfants.
(Photos: M. Tombez, A.-M. Augsburg)



« *La femme est le pivot du travail à la ferme...; sa responsabilité est donc immense et réclame d'elle qu'elle se hausse au niveau des exigences de sa tâche... la place de la femme dans l'exploitation agricole ne sera plus celle d'une bête de somme, mais lui conférera le droit d'exercer son autorité et son influence conjointement à celles de son mari et c'est à celui-ci qu'est dévolu le devoir de faire respecter l'autorité de sa femme. Le cultivateur a trop souvent méconnu ce devoir et il n'est pas rare de constater combien règne encore dans nos campagnes l'esprit despotique qui attribue à l'homme seul toutes les connaissances, tout le savoir, tous les avantages, toutes les ressources et le gouvernement intégral. Il faut donc que l'agriculteur rompe avec les préjugés... qu'il apprenne à voir dans sa compagne, non pas seulement la mère de ses enfants, mais une aide semblable à lui... »
(L'Industrie Laitière Suisse, 18.3.1921)*



Mariage en 1920, un couple campagnard de la Broye (en haut). Ferme de la Faye vers 1912 avec les enfants d'Augusta Gillibert.
(Photos: V. Fischbacher, M. Cavin-Gillibert)

La formation professionnelle de la paysanne

« Quant à la préparation professionnelle de la fermière, elle est nulle... » (1921)

La grande majorité des femmes arrivent sur l'exploitation agricole par mariage. Aujourd'hui, les paysannes ont toutes appris un premier métier qu'elles continuent souvent d'exercer, ce qui n'était pas le cas durant les premières décennies qui ont suivi l'introduction de l'examen professionnel en 1944.

Celles qui suivent la formation conduisant au brevet de paysanne le font par intérêt personnel, désirant s'impliquer plus fortement sur l'exploitation agricole ou reprendre l'exploitation familiale.

Cette formation en économie familiale rurale est à distinguer de celle d'agricultrice qu'un nombre croissant de jeunes filles choisissent dès la sortie de l'école obligatoire (13,7% des CFC délivrés en 2016), suivant tout le cursus de formation, de l'apprentissage à la maîtrise agricole, ou encore la HES de Zollikofen ou l'EPF de Zürich. En 2018, tous les métiers du champ professionnel de l'agriculture (agriculteur, aviculteur, arboriculteur, caviste, maraîcher, paysanne et viticulteur) sont regroupés dans l'organisation du monde du travail AgriAliForm. Les formations s'adressent indifféremment aux femmes et aux hommes.



Cours de cuisine, Neyruz sur Moudon, 1925.
(Photo: APV Moudon)

«Quant à la préparation professionnelle de la fermière, elle est nulle... Le plus souvent c'est par des méthodes empiriques qu'elle s'est adaptée à sa tâche, et si la pratique lui a enseigné les détails du métier, elle ne lui a pas fait comprendre les bienfaits de l'organisation ni appris à rechercher le meilleur rendement. Il est donc important au premier chef de préparer la jeunesse campagnarde à sa tâche.... Une école normale d'agriculture pour jeunes filles sera adjointe à la nouvelle école d'agriculture en voie de construction à Morges...»

Le programme d'étude des écoles d'agriculture pour jeunes filles portera essentiellement sur les sujets pratiques... Dans la théorie une large place sera faite à l'instruction civique, à un aperçu sur l'économie politique rurale, sur les notions élémentaires de droit usuel, la nécessité des assurances, le fonctionnement des coopératives de production et leurs relations avec les coopératives de consommation.»
(Congrès national suisse pour les intérêts féminins, 1921)



Transformation du lait.
(Photo: Agri)

Formation en économie familiale rurale

Formation initiale

- Ecole ménagère rurale: depuis 1922 à Marcelin, enseignement pratique et théorique.
- Apprentissage ménager rural: depuis 1930 mise en place par les associations de paysannes, qui donnent les cours et organisent les examens.

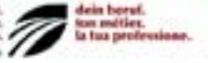
Formation supérieure

- Examen «Brevet»: 1944, premier examen professionnel de paysanne dans le canton de Berne, 1964 premier examen en Suisse romande.
- 1996. La formation supérieure est scindée en deux niveaux: brevet (examen professionnel) et diplôme (examen professionnel supérieur).
- 2014. La formation conduisant au diplôme est la même que celle de la maîtrise agricole.

Formation continue

Le développement des connaissances et l'enrichissement de la personnalité font partie des buts de l'APV dès ses débuts, par des cours de formation continue ouverts à tous ses membres.

- 1931. Augusta Gillibert-Randin obtient du Département de l'agriculture qu'il subventionne cinq cours durant l'hiver.
- Aujourd'hui, l'association cantonale subventionne des cours de cuisine et de couture, dispensés par des monitrices formées au niveau cantonal.



Brevet de paysanne

Profil professionnel

- Compétences pratiques et de gestion pour la conduite rationnelle et moderne du ménage et de l'exploitation agricole, dans le respect de l'environnement
- Organisation et gestion de branches de production
- Travail en partenariat dans le ménage et sur l'exploitation
- Lien entre productrices et consommatrices

Formation

9 modules obligatoires

BP01 Entretien du linge et de l'habitat	BP02 Gestion de l'habitat	BP03 Famille et société	BP04 Jardinage	BP05 Alimentation et préparation des repas	BP06 Mise en valeur des produits	BP07 Droit rural	BP08 Comptabilité agricole	BP09 Economie rurale
Connaissance des matériaux et des équipements, achat et entretien, cycle du linge	Budget de travail, calcul des prestations du ménage, aménagement de locaux	Besoins des membres de la famille, cohabitation et collaboration, communication	Travaux au fil des saisons, de l'assolement à la récolte, pour le jardin potager et d'agrément	Connaissance des denrées alimentaires et des besoins, planification et préparation de repas, calcul des coûts	Conservation et transformation des produits du jardin, du verger et de l'exploitation	Principales lois régissant la conduite d'une exploitation agricole	Techniques de tenue de la comptabilité agricole. Interprétation du bouclier comptable	Gestion de l'entreprise agricole et instruments de conduite. Principes de politique agricole

2 modules à option

BP10 Activités créatrices sur textiles	BP11 Introduction à l'élevage bovin
BP12 Introduction à l'élevage porcin	BP13 Garde du menu bétail et de la volaille
BP14 Introduction aux grandes cultures	BP16 Transformation du lait
BP17 Santé et domaine social	BFO4 Accueil à la ferme, spécialisations en gastronomie, hébergement ou vente directe

Ou autres modules du champ professionnel de l'agriculture (voir www.agri-job.ch)

Exigences pour l'admission à l'examen final

- CFC d'une formation professionnelle initiale ou formation terminée en école secondaire du degré supérieur
- Deux années de pratique professionnelle en ménage agricole
- 11 modules niveau brevet certifiés

Examen final : Travail de projet portant sur trois modules, présentation et questions complémentaires, entretien professionnel avec deux expertes



Diplôme de paysanne

Profil professionnel

- Pensée et action orientées vers l'économie, le marché et l'environnement
- Gestion de l'entreprise et du personnel
- Conduite de l'entreprise en tenant compte du contexte familial, social, économique, écologique et politique

Formation

7 modules obligatoires reposant sur les connaissances déjà acquises au brevet

BO2 Rentabilité de l'entreprise (sans examen)	BO3 Marketing	MO1 Planification économique et financement	MO2 Economie politique et politique agricole	MO3 Droit agricole et formes d'entreprises	MO4 Assurances, prévoyance, fiscalité	MO5 Gestion stratégique (y compris élaboration du business plan)
--	------------------	--	---	---	--	---

Exigences pour l'admission à l'examen final

- Brevet de paysanne
- Module marketing acquis, modules - M - certifiés

Examen final

Examen écrit de gestion d'entreprise, élaboration d'un business plan portant sur un projet d'entreprise, présentation et entretien professionnel avec deux expert(e)s

La paysanne dans la vie associative

« La conséquence logique de la préparation professionnelle des jeunes paysannes sera l'organisation de la population féminine des campagnes » (1921)

Les paysannes ont de tout temps pris une part active à la vie sociale des villages. Aujourd'hui, elles sont encore engagées dans divers groupes d'animation, elles assument souvent les réceptions lors des mariages ou des enterrements. Ce sont aussi les paysannes qui ont été les instigatrices du « service de dépannage » dans le canton de Vaud pour remplacer une maman dans les fermes lors d'un accident ou d'une maladie.

Sur le plan professionnel, on constate que les associations des paysannes cantonales ont maintenant un siège de droit dans les comités des chambres d'agriculture. Dans certaines organisations (paniers paysans, associations bio), la présence des femmes est à parité avec celle des hommes, tandis que dans d'autres comités (Fédération des producteurs suisses de lait), les femmes sont encore totalement absentes. Depuis une dizaine d'années, au niveau national, l'USPF (Union suisse des paysannes et des femmes rurales) est plus présente dans les organisations professionnelles agricoles mais aussi dans des groupes de travail de différents offices fédéraux.

De nombreuses paysannes ont des compétences semblables ou supérieures à celles des hommes mais elles ont de la peine à s'engager car elles craignent de ne pas être à la hauteur, ou bien elles se demandent d'abord qui va s'occuper des enfants, des travaux du ménage, etc...



«La conséquence logique de la préparation professionnelle des jeunes paysannes sera l'organisation de la population féminine des campagnes. Il est à remarquer que ce sont les associations qui ont développé l'élément masculin campagnard et lui ont enseigné la solidarité...; les syndicats en tout genre et les associations coopératives ont fait faire à l'agriculture des pas de géants en transformant les méthodes de cultures et en assurant aux petits cultivateurs les bienfaits de la coopération. De semblables résultats sont à prévoir pour la population féminine qu'en général on trouve bien mieux disposée pour le progrès que les cultivateurs ne l'étaient il y a trente ans...» (Congrès national suisse pour les intérêts féminins, 1921).



Augusta Gillibert-Randin lors d'une assemblée en 1920 (en haut).
Simone Baudat, présidente cantonale. (Moser 2005, et APV Moudon)



Groupe des paysannes de Moudon et environs, 90^e anniversaire 2008 (en haut).
Assemblée générale extraordinaire, janvier 2018. (Photos: APV Moudon)



Groupe des paysannes de Moudon et environs

Le rôle de la paysanne dans l'économie de marché

« Il faut travailler au rapprochement entre le producteur et le consommateur » (1918)

Augusta Gillibert-Randin s'est battue pour qu'il y ait le moins possible d'intermédiaires entre les productrices et les consommatrices, afin que les paysannes obtiennent un meilleur prix pour leurs produits. Cela n'a pas été facile et plusieurs tentatives n'ont pas abouti. Ce lien s'est encore distendu avec la mécanisation et l'augmentation de la production grâce aux progrès technologiques. Les transformateurs-distributeurs se sont intercalés, avec l'arrivée des grands magasins, entre les producteurs et les consommateurs.

Depuis quelques années, la société s'intéresse à nouveau aux produits de proximité. Certains consommateurs recherchent le contact direct avec les producteurs et le retour aux sources. Pour répondre à cette demande, on voit de nombreuses exploitations agricoles se lancer dans la vente directe, offrir des tables d'hôtes avec des produits régionaux, proposer de l'agro-tourisme. Des services traiteurs sont organisés par des groupements de paysannes. Ces nouvelles activités sont bien souvent dévolues aux paysannes. Elles créent des liens avec les consommateurs, notamment lors des foires ou des comptoirs.

Le fait que l'Association des paysannes vaudoises accepte parmi ses membres des non paysannes favorise les contacts entre les différents milieux.



Association des productrices de Moudon... «D'où vient qu'il faut travailler au rapprochement entre le producteur et le consommateur? D'où vient le malentendu? Qui prononce cette dure parole: affameur de pauvres? Tout travail a droit à son salaire... Les salaires ont été augmentés; le paysan n'a-t-il aucun droit de participer à cette mesure?... Comment évaluer tout cela, comment mettre d'accord les intérêts aussi divers que ceux du citadin et du paysan, comment protéger pour l'après-guerre notre culture indigène dans la ruée qui se produira pour le retour à la vie bon marché? L'entremetteur seul profite du malentendu...». (La Terre Vaudoise, 20.7.1918)



Marché de Pâques à la Clergère, créations de Bluette Wicht et Marianne Luder. (Photo: Musée du Vieux-Moudon)



Marché à Moudon en 1985, Frida Martin de la ferme du Chalabruz. (Photo: B. Nicolas)



Marché de la Gerbe de blé de l'Association des Paysannes de Moudon et environs en 1921 (en haut).
Place du Marché à Moudon en 1981. (Photos: APV Moudon; Musée du Vieux-Moudon)

L'agriculture familiale, survie de l'agriculture ?

« Pour l'avenir si sérieusement menacé de l'agriculture, il faut que la femme reste fidèle à la terre, non seulement de corps, mais en pensées et en imagination ! » (1936)

L'agriculture familiale suisse a évolué comme les autres secteurs économiques. Après la seconde guerre mondiale, la Confédération s'était engagée à garantir les prix et l'achat des denrées agricoles. Au début des années 1990, elle change complètement de politique: plus de garantie de prix, ni d'achat des productions, par contre des paiements pour rémunérer des prestations fournies par l'agriculture, en formulant des exigences qui évoluent constamment. Certaines familles paysannes ont trouvé les ressources pour s'adapter à tous ces changements. D'autres non.

Les paysannes ont toujours été un pilier important pour la survie des exploitations agricoles. Au temps d'Augusta Gillibert, les revenus des familles paysannes faisaient partie des bas revenus et beaucoup de jeunes quittaient la campagne. Aujourd'hui encore, le revenu agricole est toujours environ 30% inférieur à la moyenne des revenus des autres branches de l'économie en Suisse.

Les paysannes d'aujourd'hui contribuent fortement à la viabilité des exploitations familiales, soit en apportant un salaire de l'extérieur, soit en participant activement aux travaux agricoles sur l'exploitation pour éviter d'engager un employé, soit en développant une nouvelle activité en phase avec la demande du moment.

Malgré la mondialisation et l'industrialisation, le développement d'une agriculture familiale est plus important que jamais. En 2018, une agriculture familiale est l'espoir de notre agriculture suisse!



Ferme Badoux, Forel-sur-Lucens. (Photo: C. Badoux)

APV

Association des Paysannes Vaudoises



Groupe de Moudon et environs



«Ce que l'agriculture demande à la femme, c'est à vrai dire tout elle-même, c'est-à-dire à la fois sa présence, son travail, sa fécondité et son cœur.

Sa présence. – Sans elle, pas de vie de famille... Avec elle, la joie, le courage, le travail. L'homme isolé est incomplet...

Son travail. – La profession agricole garde la femme au foyer. Loin d'entraîner un conflit entre les devoirs familiaux et les devoirs professionnels – comme c'est si souvent le cas dans d'autres vocations – la vie paysanne les réunit et les fusionne...

Son cœur. – Pour l'avenir si sérieusement menacé de l'agriculture, il faut que la femme reste fidèle à la terre, non seulement de corps, mais en pensées et en imagination!»

(Le Sillon Romand, 7.2.1936)



Ferme Ferrot de Donneloye, 1923 (en haut).
Forel-sur-Lucens, vers 1970.
(Photos: A. Mayor; C. Badoux)

L'Association des Productrices de Moudon



APV historique

Moudon et environs

La fin de la guerre est une période difficile, marquée par un marasme économique où sévit le marché noir.

1918: pour résoudre les problèmes qui se posent sur le marché de Moudon, Augusta Gillibert-Randin et quelques paysannes s'unissent en une société commerciale, l'Association des Productrices de Moudon, afin de supprimer les intermédiaires

et d'obtenir ainsi de meilleurs prix à la fois pour les productrices et les consommatrices.

Chaque membre souscrit une ou plusieurs parts de 10 francs et est rétribué en fonction du nombre d'œufs ou de légumes fournis. L'Association trouve rapidement des débouchés au niveau cantonal. De 1918 à 1920, le chiffre d'affaire passe de 5000 à 60 000 francs. Mais les productrices rencontrent aussi des problèmes dans la gestion des livraisons et dans le contrôle de la qualité.

1921: l'Association abandonne le terme jugé trop «révolutionnaire» de productrices et devient l'Association des paysannes de Moudon et environs.

1929: l'Association remet le commerce des œufs à la Société coopérative romande pour la vente des œufs et des volailles (SRO) fondée l'année précédente par Augusta Gillibert-Randin. Elle adopte de nouveaux statuts et se concentre sur le développement professionnel, personnel et social des paysannes.

1931: Augusta Gillibert-Randin crée l'Association agricole des femmes vaudoises, qui deviendra l'Association des paysannes vaudoises. Moudon ne rejoint l'Association cantonale qu'en 1945.

1965: le groupe de Moudon et environs compte plus de 400 membres et la décision est prise de le scinder. C'est ainsi que naissent les nouveaux groupes: Peney-le-Jorat et Saint-Cierges.

2018: cent ans de l'APV de Moudon et environs. Le groupe compte 170 membres.

Dans une association il faut des moments forts pour resserrer les liens: commémorations des anniversaires de l'APV, participation à des manifestations.

Assemblées APV et USPF

1981 Organisation à Moudon d'une agape pour la 50ème assemblée de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales.
1988 Organisation de l'amicale pour l'APV cantonale à Chesalles-sur-Moudon
Participation à de nombreuses réunions.



Manifestations

Le groupe de Moudon participe depuis sa création à des manifestations régionales.
1949 Fête du costume vaudois.
1960 Cortège à Moudon.



Augusta Gillibert-Randin vers 1900. (Photo: M. Cavin-Gillibert)



APV Moudon et environs

1968 50 ans de l'APV Moudon, revue et exposition.
1978 60 ans, théâtre.
1988 70 ans, plantation d'un chêne à Grange-Verney.
1993 75 ans, exposition à Lucens et film « Regards sur nos paysannes».
2008 90 ans de l'APV, souper-spectacle, marché artisanal, rallye, film «Changement d'ère dans nos campagnes».



APV engagement politique

Moudon et environs

Lors de sa fondation, l'Association des productrices de Moudon a pu avoir une certaine influence sur les prix au niveau local. Par la suite, elle a pu se développer grâce à l'appui des autorités cantonales.

Très tôt l'APM s'engage aussi au niveau fédéral. En 1927, elle participe à la «Semaine Suisse» action lancée dans le but d'inciter les consommateurs à acheter de préférence des produits du pays. En 1928, l'APM investit beaucoup d'énergie et d'argent pour se présenter à la Saffa (Exposition suisse du travail féminin) à Berne.

Aujourd'hui la politique agricole se décide entièrement sous la coupole fédérale. Si les paysannes veulent pouvoir changer quelque chose, elles doivent s'unir au niveau national.

Depuis les années trente jusqu'aux années soixante, des groupes de paysannes se sont créés partout en Suisse, l'école ménagère et l'apprentissage ménager rural ont été mis sur pied. Dans les années soixante, plusieurs membres de l'APV Moudon se sont engagées dans la formation supérieure, puis comme enseignantes ou expertes. Dans la première volée des paysannes qui ont obtenu le diplôme supérieur, cinq candidates sur une douzaine venaient de la région de Moudon.

En 1998, les paysannes de toute la Suisse ont manifesté contre l'initiative Baumann-Denner, un flot de paysannes en rouge et blanc a envahi les rues des villes. C'est lors de cette votation que l'on a pu observer les premiers bonhommes en balles rondes de paille au bord des routes.

En 2017, les paysannes se sont à nouveau mobilisées pour l'initiative de la sécurité alimentaire, que le peuple suisse a plébiscitée à plus de 70%.



1998 Participation à la manifestation contre l'initiative Baumann-Denner à Lausanne. (Photos: Agri hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande)

Le groupe des paysannes de Moudon en 2018

- Des enseignantes pour l'économie familiale
- Des expertes aux examens
- Des responsables pour la formation au niveau national
- Des présidentes et des membres du comité de l'ARPP (Association romande des paysannes professionnelles)
- Des membres du comité de l'APV (vaudoise)
- Des membres du comité de l'USPF (suisse)
- Des municipales
- Une députée



APV cours, conférences, voyages...

Moudon et environs

Développer la vie sociale et la solidarité est l'un des buts de l'APM dès ses débuts. Pour sortir les paysannes de leur solitude et leur faire connaître un jour de «congé», le comité organise une première sortie en 1925. La journée comprend une part de formation avec la visite du centre horticole de Genève et de l'école ménagère de Marcelin. Dès 1922 sont aussi introduits des moments de détente. Depuis lors et jusqu'à nos jours, à la fin de chaque assemblée, on boira une tasse de thé.

Les loisirs ont fortement évolué dans notre société. Les paysannes, elles aussi, ont vécu ce changement comme le montrent leurs activités.

Voyages...

- Pays-Bas
- Rome
- Istanbul
- France (2 à 3 fois)
- Europa Parc
- Diverses courses en Suisse et en France voisine



Conférences sur toutes sortes de sujets, concours...

- Maisons et jardins fleuris
- Aviculture et beau poulailler
- Cuisine (par thème, individuel ou en groupe)
- Ski de piste et de fond



Cours de cuisine...

- Apprêter les restes
- Différentes cuissons des légumes
- Différentes cuissons des viandes
- La chasse et ses accompagnements
- Confection de tourtes, de biscuits
- Confection de pains et pâtes levées
- Les pâtisseries vaudoises
- Petites confiseries diverses
- Les conserves
- Les buffets froids, cuisine étrangère
- Les légumineuses, céréales complètes
- Desserts aux fruits et petits fruits
- Les recettes à base de produits laitiers
- Les préparations à base d'œufs



Bien-être, soins...

- Maintenir et développer sa mémoire
- Soins aux personnes âgées, aux malades
- La peau: entretien et maquillage
- Connaissance des fleurs de Bach
- Fabrication de cosmétiques naturels
- Confection des produits d'entretien naturels
- Walking
- Détente et stretching
- Cours de danse
- Gym pilate
- Self-défense
- Zéro déchets

Connaissances agricoles...

- Apprendre à tuer et dépecer un lapin (abattoir de Sarzens)
- Apprendre à tuer, plumer, vider et ficeler une volaille
- Taille des arbustes et petits arbres fruitiers
- Traitements et engrais naturels dans le jardin
- Petits dépannages électriques et mécaniques (à Grange-Verney)



Couture, bricolage, décoration...

- Confection de vêtements
- Sacs et objets en cuir, en laine bouillie
- Confection du costume vaudois
- Broderie
- Rideaux, patchwork
- Arrangements floraux frais et secs
- Objets en béton
- Tressage de paille
- Tressage d'oignons
- Décoration de portes, pour Noël
- Rénovation d'une chambre
- Rénovation d'un meuble ancien
- Désencombrement de sa maison
- Peinture sur porcelaine
- Peinture paysanne sur bois
- Aquarelle
- Peinture au pochoir sur toile
- Pyrogravure
- Poterie
- Vannerie
- Macramé, crochet
- Tissage
- Confection de poupées en tissu
- Gravure sur verre
- Confection de cartes de vœux
- Découpages du Pays d'En Haut
- Confection de bijoux
- Photographie



APV du coup de main...au service traiteur

Moudon et environs

Apéritifs, brunchs et collations: les paysannes sont reconnues pour leurs qualités de cuisinières et de pâtisseries. Elles détiennent un savoir-faire qu'elles se transmettent au fil des ans et des occasions. Généralement actives dans la vie locale et celle de l'Association, comme les marchés de Moudon et de Lucens, c'est tout naturellement qu'elles sont sollicitées pour confectionner des plats et les servir lors de manifestations: apéritifs de mariages, rencontres ou assemblées diverses.



1981 Union des paysannes suisses, assemblée des déléguées à Moudon, 1991 Confection de salées et tartellettes au citron, 1978 Fête du blé et du pain à Echallens. (Photos: APV Moudon et environs)



Un service traiteur est créé en 2006. Le groupe est constitué d'une quinzaine de membres. Au fil des réalisations, l'offre s'élargit tout en restant fidèle aux produits locaux et de saison. Les classiques restent très demandés: gâteaux levés à la crème ou au lard, pains mimosa, croissants au jambon, gâteaux payernois, tartellettes au citron, au vin cuit, aux framboises...



2011 Confection de merveilles chez B. Guex, Boullens. (Photos: M. Briod)



2017 Eventail de produits servis dans diverses manifestations. (Photos: M. Briod)



Adresse:
APV de Moudon et environs
Monique Tombez
La Cerjaulaz 1
1510 Moudon



1918 - 2018 Présidentes de l'APM

Augusta Gillabert (1918-1929)

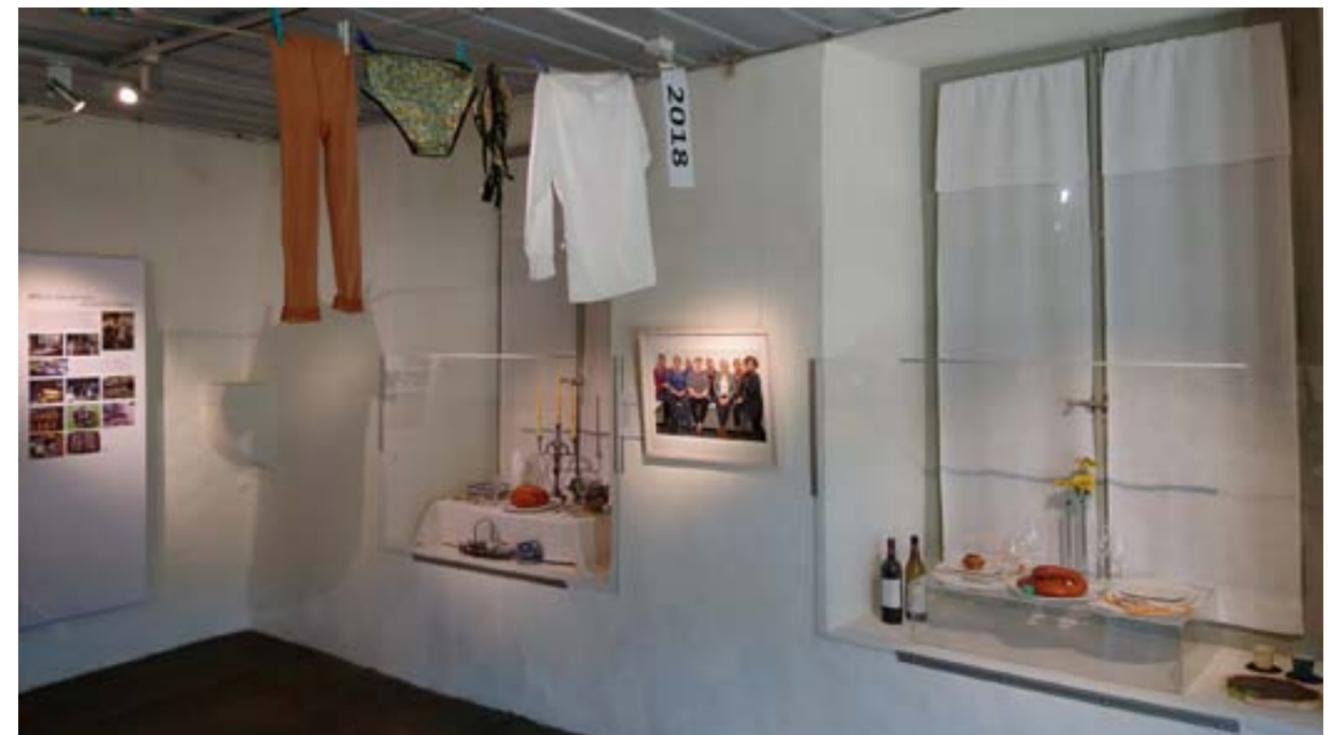
Ida Pidoux (1929-1931), Berthe Gavillet (1931-1957), Lily Mayor (1957-1973), Lucette Olivier (1973-1981), Marie-Louise Tombez (1981-1985)

Anne Mayor (1985-1993), Nicole Veyre (1993-2001), Alette Rey (2001-2009), Nathalie Duc (2009-2016), Monique Tombez (2016-)

1918-2018

Des objets du quotidien...

...au fil du temps





**Une exposition de l'Association du Vieux-Moudon
avec la collaboration des Paysannes vaudoises, Groupe de Moudon et environs.**

Conception : Monique Fontannaz, Verena Fischbacher

Muséographie : Verena Fischbacher

Responsable technique : René Meillard

Auteurs des textes : Monique Fontannaz, Magali Briod, Anne Mayor, Monique Tombez

Collaboration à l'installation de l'exposition et à la recherche de documents : le comité de l'Association du Vieux-Moudon, Anne-Marie Jaton, Dany Ligron

Notre gratitude va tout d'abord aux petites-filles d'Augusta Gillibert-Randin (Mmes Suzanne Rey, Oulens-sur-Lucens et Liliane Wenger, Moudon) pour leur témoignage, à ses arrière-petites-filles (Mmes Micheline Cavin, Floriane Durussel et Sylvette Rey), ainsi qu'aux paysannes qui se sont investies dans la préparation de l'exposition.

Nous remercions également M. Peter Moser, directeur des Archives de l'histoire rurale à Berne, et Mme Diana Bidaux, auteur d'un mémoire sur l'APM.



Pour en savoir plus:

PETER MOSER et MARTHE GOSTELI, *Une paysanne entre ferme, marché et associations. Textes d'Augusta Gillibert-Randin 1918-1940*, Hier + Jetzt, Baden, 2005.

DIANA BIDAUX, *Les débuts de l'organisation féminine à la campagne: de l'Association des productrices" à l'Association des paysannes" de Moudon et environs (1918-1929)*, Mémoire de licence UNIL, 1992.

AHR Archives de l'histoire rurale, www.histoierurale.ch

Films agricoles des années 1920/40 :

« *La Paysanne au travail* » (1928)

« *Erste Bernische Berufsprüfung für Bäuerinnen* » (1944)

Trésors de la Cinémathèque Suisse et www.images-histoierurale.ch/images